PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 30 septembre 2026 à 19:30.

Personnes présentes : James Di Sano, président; Barbara Barrasso, vice-présidente substitut; Heather Appleby, Lorenzo Lagatta, Noémia Onofre de Lima, Bob Pellerin, Désirée Ramacieri et Melissa Wall, commissaires; Chloée Alary, Elena Ferrato et Tanya Minchella, commissaires-parents; Oleksii Sivokon, représentant substitut des élèves auprès du conseil, et Florence Delorme, Directrice générale;

Autres personnes présentes : Anna Solazzo, directrice générale adjointe par intérim; Giovanna Ortona, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim; Mohammed Belrhiti, directeur du Service des ressources financières par intérim; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda da Silveira, directrice des Services pédagogiques; Heather Halman, directrice de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle; Anne-Marie Lavoie, directrice du Service des ressources humaines; Tania Marchitello, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Maxeen Jolin, directrice adjointe des Communications, Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Priscilla Lingaya, coordonnatrice du Service des ressources matérielles et du transport – approvisionnement; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration;

Personnes absentes : Donna Anber, vice-présidente; Benny Catania, commissaire; Emma Lavictoire, représentante des élèves auprès du conseil; et Amritha Venkata Krishnan, représentante substitut des élèves auprès du conseil.

Le président ouvre la séance et vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim. Le quorum est atteint.

HEURE : 19:38

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes assistant à la séance en personne et en ligne, et demande à la vice-présidente substitut de lire la reconnaissance du territoire.

Alors que nous débutons la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, nous reconnaissons que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel de la Nation Kanien'kehá:ka, aussi appelée la Nation Mohawk et connue comme les « gardiens de la porte de l'Est » de la Confédération haudenosaunee. Nous honorons leur lien immuable avec cette terre et reconnaissons la présence, les cultures et les contributions continues des peuples autochtones.

Aujourd'hui, 30 septembre est la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et la Journée du chandail orange. Nous nous souvenons des enfants autochtones qui ne sont jamais revenus des pensionnats. Nous rendons hommage aux survivantes et survivants, à leurs familles et à leurs communautés, et nous reconnaissons les répercussions durables de cette histoire à travers les générations.

Pour une commission scolaire, cette commémoration comporte une responsabilité particulière. Les pensionnats ont séparé les enfants de leur famille et de leur communauté, et cherchaient à effacer leurs langues, leurs cultures et leurs identités. Nous devons faire face à cette vérité en toute honnêteté et reconnaître la force des personnes des Premières Nations, des Métis et des Inuits qui continuent de transmettre et de se réapproprier ce que ces institutions ont cherché à leur prendre.

Les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation nous rappellent le rôle essentiel de l'éducation dans la réconciliation. Notre responsabilité est d'enseigner cette histoire avec exactitude, d'écouter et d'apprendre des voix autochtones, et de veiller à ce que les histoires, les perspectives et les contributions contemporaines des Autochtones occupent une place significative dans nos salles de classe.

Cette responsabilité a aussi sa place à la table du conseil des commissaires. Elle doit guider les priorités que nous établissons, les relations que nous construisons et les environnements d'apprentissage que nous offrons.

En l'honneur de cette journée, les mots « Chaque enfant compte » nous rappellent nos responsabilités. Ces mots nous invitent à nous souvenir des enfants dont la dignité et la sécurité ont été bafouées, et d'agir pour que les enfants autochtones d'aujourd'hui puissent apprendre en ayant un sentiment de fierté envers leur identité.

Que nos décisions de ce soir et notre travail tout au long de l'année reflètent cette responsabilité.

Le président remercie la directrice des services pédagogiques pour cette reconnaissance spéciale du territoire à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, ainsi que la vice-présidente substitut pour sa lecture.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

CC-260930-CA-0004

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier contenu au document nº CC-SWLSB-2026/09/30-CA-001 soit adopté.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

2.0 Approbation du procès-verbal

2.1 25 juin 2026

Approbation du procès-verbal

25 juin 2026

CC-260930-CA-0005

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 25 juin 2026, dont les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

2.2 8 juillet 2026

Approbation du procès-verbal

8 juillet 2026

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tanya Minchella que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 8 juillet 2026, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

CC-260930-CA-0006

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

3.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne sur la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est exclusivement réservée aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

4.0 Rapport du président et de la directrice générale

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes assistant à la première réunion du Conseil des commissaires de l'année scolaire 2026-2027 et présente Tania Marchitello, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire, Anna Sollazzo, directrice générale adjointe par intérim, Giovanna Ortona, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim, et Priscilla Lingaya, coordonnatrice du Service des ressources matérielles et du transport – approvisionnement.

Il ajoute qu'il s'agit de la première séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue par la directrice générale depuis son entrée en fonction et que le Conseil des commissaires se réjouit à l'idée de travailler en étroite collaboration avec elle. La directrice générale a pris la responsabilité de ce rôle important alors que la commission scolaire entame une période de changements importants qui apportera de nombreux défis et décisions difficiles, ainsi que des occasions qui aideront à renforcer l'organisation et à maintenir une approche centrée sur les élèves, le personnel et les parties prenantes qui font de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ce qu'elle est. Il rappelle à la directrice générale qu'elle et son équipe ont le soutien total du conseil des commissaires.

Aujourd'hui, 30 septembre est la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation; plus tôt aujourd'hui, des élèves et des membres du personnel de l'école secondaire de Rosemère ont rejoint le président, la directrice générale et la directrice générale adjointe par intérim au centre administratif pour lever le drapeau en reconnaissance de cette journée spéciale. Lever ce drapeau honore la mémoire des enfants qui ne sont jamais revenus des pensionnats autochtones, de même que les survivantes et survivants de ces établissements, leurs familles et leurs communautés. Le rapprochement de la communauté de la commission scolaire nous permet de reconnaître l'importance d'écouter, d'apprendre, de nous souvenir et de progresser vers la vérité, la compréhension et la réconciliation.

La directrice générale a également noté que, puisque nous sommes aujourd'hui le 30 septembre, il s'agit aussi de la journée officielle de prise de présence de la commission scolaire, où l'effectif scolaire est confirmé pour déterminer le financement qui sera fourni par le ministère de l'Éducation (MEQ). Alors que les effectifs scolaires continuent de diminuer dans les écoles primaires et secondaires à Laval, nous constatons une augmentation dans les Laurentides et Lanaudière. L'effectif scolaire officiel sera disponible plus tard cet automne.

Gouvernance, responsabilité et direction du conseil des commissaires

Le président présente son rapport mensuel et note ce qui suit :

- Engagement de la communauté scolaire
 - L'année scolaire a commencé par la tenue de nombreux événements. Il convient de remercier les directions d'école, les organismes de participation des parents et les associations foyer-école pour leur leadership et le temps consacré à organiser ces événements, qui contribuent à rassembler les élèves, les familles, les membres du personnel et les autres membres de la communauté;
 - La commission scolaire a accueilli la campagne annuelle de sécurité Débarque-moi en toute sécurité du Service de police de Laval avec la directrice générale et d'autres membres élu(e)s des administrations locales;
 - Présence au match de football de retrouvailles de l'école secondaire Laval Senior avec la commissaire Barbara Barrasso.
- Relations avec les médias et sensibilisation de la communauté
 - Participation à l'émission *Appuntamento* où il a parlé de la commission scolaire et de la nouvelle année scolaire;
 - Participation à la baladodiffusion *CS Podcast* où il a parlé des merveilleuses initiatives de la commission scolaire;
 - Publication d'un communiqué de presse concernant la nomination de la nouvelle directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire.

La commissaire Melissa Wall indique qu'elle a représenté le président lors de l'inauguration du parc-école à l'école primaire Mountainview, en compagnie de représentantes et représentants de la Ville de Deux-Montagnes.

La directrice générale a indiqué qu'elle est très enthousiaste à l'idée d'assumer son nouveau rôle et de travailler avec les élèves, le personnel, les parents et les parties prenantes. Ses objectifs sont d'apporter un changement positif, de même que :

- Écouter et apprendre ensemble;
- Établir des relations solides avec les élèves, le personnel, les familles et les partenaires;
- Créer des occasions de collaboration significative;
- Bâtir sur nos forces collectives;
- Soutenir nos écoles, nos centres, et notre personnel;
- Placer la réussite, le bien-être et l'apprentissage des élèves au cœur de nos décisions.

Ensemble, nous relèverons les défis et prendrons des décisions difficiles tout en gardant le succès et le bien-être des élèves et du personnel au cœur de notre travail.

Elle souhaite également profiter de chaque occasion pour faire une différence et rappeler à tout le monde notre objectif commun : *Réussite – Bien-être – Apprentissage*.

Elle poursuit en soulignant les éléments suivants :

- Priorités de la commission scolaire pour 2026-2027
 - Accent sur le réalignement du budget;
 - Finaliser le plan de redressement de la commission scolaire. Le plan a été envoyé au MEQ et nous attendons une réponse avant que le conseil des commissaires ne puisse l'approuver;

- Mener la consultation sur les bassins d'alimentation et l'utilisation des bâtiments à Laval tout en gardant les élèves à l'avant-scène et en examinant les options pour le déménagement du CDC Vimont, la vision pour l'école primaire Crestview, la vision pour l'école Phoenix Alternative et la demande pour une école à projet spécial, également connue sous le nom d'école à *statut 240*;
- Réussite scolaire
 - Déployer des efforts pour augmenter le taux de diplomation et le taux global de réussite;
 - Évaluer le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR) et élaborer le PEVR 2028-2032, une fois que nous aurons reçu les nouveaux objectifs du MEQ;
 - Veiller à ce que les élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) soient parfaitement bilingues;

- Plan de redressement
 - Le déficit actuel pour 2024-2025 est d'environ 7 500 000,00 $, et ce montant doit être recouvré au cours des trois prochaines années, mais on prévoit qu'une fois que le déficit pour 2025-2026, estimé à 8 300 000,00 $, sera ajouté, la commission scolaire aura un déficit cumulatif de 15 800 000,00 $;
 - Les pressions liées aux coûts récurrents doivent être examinées;
 - La commission scolaire doit s'assurer que les ressources disponibles sont dirigées vers les services destinés aux élèves et aux écoles;
- Des consultations publiques se tiendront les 6 et 8 octobre 2026 sur l'utilisation des bâtiments à Laval. L'information à cet effet est affichée sur le site Web;
- Il y a lieu de se réjouir du taux de diplomation et de qualification de 2025 : grâce au travail acharné des écoles, des centres, des parties prenantes et des services pédagogiques, le taux de la CSSWL s'élève désormais à 84,4 %. La commission scolaire s'engage à poursuivre son travail visant à augmenter ce taux;
- Les séances de perfectionnement professionnel ConnectÉ destinées au personnel enseignant qui ont eu lieu jusqu'à présent ont été très fructueuses, avec 283 enseignantes et enseignants de la région des Laurentides qui ont assisté à la première séance tenue à l'école secondaire régionale Laurentienne le 18 septembre 2026, et 521 enseignantes et enseignants des Basses-Laurentides et de Lanaudière présents à la deuxième séance tenue cette fois à l'école secondaire de Rosemère le 21 septembre 2026. La troisième séance se tiendra le 5 octobre 2026 à l'école secondaire Laval Junior et une séance en ligne aura lieu le 5 janvier 2027. Les Services pédagogiques organisent de nombreuses séances de perfectionnement professionnel, dont les détails peuvent être consultés sur leur site Web. Une séance de développement professionnel pour l'ensemble du personnel de soutien est prévue en novembre 2026;
- De nombreuses écoles secondaires tiendront leur journée portes ouvertes annuelle pour présenter ce que leurs écoles ont à offrir aux élèves et à leurs parents, et ce, aux dates suivantes :
 - 7 octobre 2026 – École secondaire de Rosemère;
 - 22 octobre 2026 – École secondaire Laval Junior;
 - 29 octobre 2026 – École secondaire Lake of Two Mountains et école secondaire Laval Senior;

- Programmes de formation professionnelle à venir
 - Programme Support for Assistive Services in Health and Social Services Institutions (soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux) débutant le 28 septembre 2026 et se terminant le 29 juin 2027;
 - Programme Health, Assistance and Nursing – LPN (santé, assistance et soins infirmiers – infirmière ou infirmier auxiliaire) débutant le 17 novembre 2026 et se terminant le 30 avril 2028;
- Programmes d'éducation des adultes à venir
 - Anglais de base au CDC Lachute;
 - Cours de francisation en ligne tous les mardis, mercredis et jeudis;
- Services aux entreprises (Qualificaction) offrira le *Cours de français en entreprise* à compter du 19 octobre 2026;
- Événements à venir
 - 2 octobre 2022 – Journée nationale des concierges
 - 5 octobre 2022 – Journée mondiale des enseignants
 - 15 octobre 2026 – Première rencontre du comité de parents pour l'année scolaire 2026-2027;
 - 19 octobre 2026 – Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire.

4.1 Événements dans la communauté – Faits saillants des commissaires

- La commissaire Barbara Barrasso félicite l'école secondaire Laval Junior et l'école secondaire Laval Junior pour leur soirée pédagogique interactive, au cours de laquelle les parents ont eu l'occasion de voir comment leurs enfants vivent leur journée scolaire;
- Le commissaire Bob Pellerin a remercié la directrice générale pour l'invitation à assister à la rentrée scolaire à l'école secondaire de Joliette, notant que cette école a fait preuve de beaucoup d'ingéniosité avec sa salle de classe extérieure et son budget pour le matériel.

5.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

6.0 Décisions du conseil des commissaires

6.1 Ressources humaines

6.1.1 Nomination de cadre d'école – Direction adjointe

La directrice générale souhaite la bienvenue à M^me^ Gravel au sein de l'équipe de direction.

Nomination de cadre d'école

ATTENDU QU'un poste de direction adjointe est devenu vacant au sein de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

Direction adjointe

CC-260930-HR-0007

ATTENDU l'application des politiques n^o^ 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représenté(e)s par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n^o^ 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier* (les politiques de gestion);

ATTENDU QUE, conformément au règlement nº BL2023-CA-01 : *Délégation de fonctions et de pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, le conseil des commissaires peut engager une personne dans un poste régulier de cadre et la directrice générale ou le directeur général peut affecter ladite personne à un poste régulier en particulier;

ATTENDU QUE le poste a été affiché et le comité de sélection a mené des entrevues le 26 août 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Carolanne Gravel au poste de directrice ajointe au sein de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à compter du 1er octobre 2026, conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Le président félicite Mme Gravel et lui souhaite la bienvenue au nom du conseil des commissaires.

6.2 Ressources financières

6.2.1 Budget initial 2026-2027

Le directeur du Service des ressources financières par intérim présente les éléments clés du budget initial 2026-2027 en apportant les précisions suivantes :

- Le calendrier annuel;
- Les hypothèses sont basées sur les effectifs en date du 29 mai 2026, alors que l'effectif scolaire prévu était de 12 501 élèves, en tenant compte du déclin potentiel au cours des mois d'été;
- Il s'agit d'un budget équilibré de 259 140 884,00 $ en revenus et dépenses, ce qui représente une augmentation de 3,26 % par rapport au budget de 2025-2026;
- Détail du budget
 - Revenus (pourcentage du budget)
 - 91 % du financement de la commission scolaire provient du MEQ;
 - 5 % du financement de la commission scolaire provient de la taxe scolaire;
 - 4 % du financement de la commission scolaire provient d'autres sources;
 - Dépenses (pourcentage du budget)
 - La principale dépense est le salaire du personnel enseignant, s'élevant à 42,9 %;
 - Les autres dépenses majeures sont la gestion de la commission scolaire, l'administration des écoles et l'entretien des bâtiments, s'élevant à 12,4 %;
 - Les dépenses liées au transport s'élèvent à 8,5 %;
- Faits saillants du financement
 - Le financement pour 2026-2027 est indexé à 1,68 %, ce qui n'est pas suffisant pour couvrir l'augmentation des coûts;
 - Le volet relatif au transport est en attente, car, depuis l'indexation initiale, les transporteurs ont négocié un montant avec le MEQ pour couvrir le coût croissant du carburant;
 - Les allocations du capital ont été modifiées;
 - La répartition du financement découlant des mesures a été entièrement révisée, avec 261 mesures désormais réparties en 37 groupes;

- Heures rémunérées
 - Un total de 3 400 000 heures rémunérées a été alloué à la commission scolaire, ce qui équivaut à 1 875 personnes salariées à temps complet;
 - La commission scolaire suivra de près ces heures rémunérées allouées afin de ne pas dépasser ce nombre;
- Mesures
 - Les mesures décentralisées ont augmenté de 2,7 pour cent;
 - Les mesures en adaptation scolaire ont augmenté de 2,3 pour cent;
 - Les mesures pour les petites écoles ont diminué de 11,4 pour cent;
 - Il s'agit d'une augmentation générale de 2,4 pour cent;
 - Le nouveau regroupement de mesures, comparativement à celui de 2025-2026, présente des montants similaires;
- On prévoit que la formation générale des adultes affichera un excédent d'environ 235 000,00 $;
- On prévoit que la formation professionnelle affichera un excédent d'environ 820 000,00 $;
- On prévoit que le Service aux entreprises affichera un excédent d'environ 65 000,00 $;
- Allocation du capital
 - Le principal changement concerne l'allocation du capital, qui est passée de 8 500 000,00 $ en 2025-2026 à seulement 2 600 000,00 $ en 2026-2027;
 - L'investissement cible pour les projets d'immobilisations pour 2026-2027 est de 1 800 000,00 $.

En conclusion, le directeur du Service des ressources financières par intérim a souligné que les défis financiers sont le plan de redressement, le nombre d'heures rémunérées et la nécessité de respecter le nombre cible, le déficit dans l'enveloppe du transport et la baisse des effectifs scolaires.

Budget initial 2026-2027

CC-260930-FR-0008

ATTENDU QUE, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre I-13.1), la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit adopter et transmettre au ministère de l'Éducation (MEQ) son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2026-2027;

ATTENDU QUE ce budget prévoit l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2026-2027;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire de 12 014 537 $ a été déterminé en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 $ et moins de 13 893 133 $;
- un nombre de 21 399 immeubles imposables de plus de 25 000 $; et le taux de 0,07899 $ du 100 $ d'évaluation fixé par la ministre pour la taxe scolaire 2026-2027;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité de vérification, le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette, prévoyant des revenus de 259 140 884 $ et des dépenses de 259 140 884 $, soit approuvé et soumis au ministère de l'Éducation.

La commissaire-parent Elena Ferrato appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

6.2.2 Rémunération des commissaires 2026-2027

Rémunération des commissaires 2026-2027

CC-260930-FR-0009

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est composé de neuf (9) commissaires élu(e)s, un(e) (1) président(e) élu(e) et trois (3) commissaires-parents;

ATTENDU QUE le *décret nº 1249-2026* du gouvernement du Québec établit les montants annuels maximums de la rémunération pouvant être versés aux membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du directeur du Service des ressources financières par intérim, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le projet de rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2026-2027, tel qu'il apparaît au document nº CC-SWLSB-2026/09/30-FR-001.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Ressources matérielles et transport

6.3.1 Engagement de fournisseurs de services – Déneigement et épandage d'abrasifs

Engagement de fournisseurs de services

ATTENDU QUE le contrat actuel de déneigement et d'épandage d'abrasifs a pris fin le 30 juin 2026;

Déneigement et épandage d'abrasifs

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public nº 26-209-01 concernant les services de déneigement et d'épandage d'abrasifs, et l'ouverture, le 22 septembre 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

CC-260930-MR-0010

ATTENDU QUE l'adjudication des contrats se fait par lots individuels (1 lot par école);

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

ATTENDU QUE le *Règlement sur certains contrats de service des organismes publics* permet à un organisme public de négocier le prix soumis lorsque, au terme de la procédure d'appel d'offres, un seul fournisseur de services a présenté une soumission conforme;

ATTENDU QUE le prix indiqué dans les contrats sera inférieur au prix soumis pour les lots suivants : Crestview, Hillcrest Academy, Twin Oaks, Our Lady of Peace, Laurentian Regional, Laurentian, Grenville, Morin-Heights, Arundel et Centre de la nature et des sciences d'Arundel;

ATTENDU QU'aucun prix n'a été reçu pour le lot associé à l'école primaire de Sainte-Adèle et que, par conséquent, ce lot sera exclu du présent contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Chloée Alary que, sur recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles et du transport par intérim, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie un contrat de trois ans pour le service de déneigement et d'épandage d'abrasifs comme suit :

Région	Lot	Nom du fournisseur de services	Coût total estimé pour 3 ans, avant les taxes	Coût total estimé pour 3 ans, taxes nettes
LAVAL	Saint-Vincent – Centre Saint-Jacques	Sig-Nature	27 727,22 $	29 636,72 $
	Saint-Vincent – Centre Concorde	Sig-Nature	20 963,74 $	22 407,46 $
	Saint-Paul	Entreprise Michele & Angelo Cardillo Ltée	18 000,00 $	19 239,62 $
	Saint-Paul – annexe	Sig-Nature	25 150,37 $	26 882,41 $
	Genesis	Entreprise Michele & Angelo Cardillo Ltée	42 500,00 $	45 426,87 $
	École alternative Phoenix	Sig-Nature	22 340,92 $	23 879,48 $
	Jules-Verne	Sig-Nature	21 881,86 $	23 388,81 $
	CDC Pont-Viau	Sig-Nature	31 889,36 $	34 085,50 $
	Terry-Fox	Transport M. Sauriol inc.	72 100,00 $	77 065,35 $
	École secondaire Laval Junior	Sig-Nature	165 261,60 $	176 642,75 $
	École secondaire Laval Senior	Sig-Nature	144 512,09 $	154 464,28 $
	John-F.-Kennedy	Sig-Nature	35 133,40 $	37 552,95 $
	Souvenir	Sig-Nature	65 523,16 $	70 035,58 $
	Crestview	Gérard Trépanier & Fils inc.	60 346,00 $	64 501,88 $
	Académie Hillcrest	Gérard Trépanier & Fils inc.	53 494,00 $	57 178,00 $
	Twin Oaks	Gérard Trépanier & Fils inc.	98 941,00 $	105 754,82 $
	Our Lady of Peace	Gérard Trépanier & Fils inc.	50 840,00 $	54 341,22 $
LAURENTIDES	Lake of Two Mountains	Pavage E Perreault inc.	48 300,00 $	51 626,30 $
	Mountainview	Les Entreprises J. Barbe inc.	70 500,00 $	75 355,16 $
	Saint-Jude	Les Entreprises J. Barbe inc.	67 800,00 $	72 469,22 $
	McCaig	Les Entreprises Charles Maisonneuve Ltée	70 500,00 $	75 355,16 $
	École secondaire de Rosemère	Gazon rive-nord 2024 inc.	73 044,00 $	78 074,36 $
	Centre administratif	Les Entreprises Charles Maisonneuve Ltée	52 500,00 $	56 115,54 $
	Pierre-Elliott-Trudeau	Les Entreprises Charles Maisonneuve Ltée	78 000,00 $	83 371,67 $
	École secondaire régionale Laurentian	Gabriel Guay Paysagiste inc.	193 380,00 $	206 697,60 $
	Laurentian	Gabriel Guay Paysagiste inc.	87 600,00 $	93 632,79 $
	Grenville	Gabriel Guay Paysagiste inc.	50 000,00 $	53 443,38 $
	Laurentia	Les Entreprises J. Barbe inc.	89 997,00 $	96 194,87 $
	Laurentia – annexe	Les Entreprises J. Barbe inc.	15 375,00 $	16 433,84 $
	Campus Curé-Labelle	Excellence Déneigement inc.	105 000,00 $	112 231,09 $
	Morin-Heights	Gabriel Guay Paysagiste inc.	189 193,58 $	202 222,87 $
	Académie de Sainte-Agathe	Les Entreprises P. Roy	75 250,00 $	80 432,28 $
	Arundel	Gilbert P. Miller & Fils Ltée	66 870,00 $	71 475,17 $
	Centre de la nature et des sciences d'Arundel	Gilbert P. Miller & Fils Ltée	51 620,00 $	55 174,94 $
LANAUDIÈRE	École primaire Pinewood – annexe A	Pavage MGMT inc.	61 201,87 $	65 416,69 $
	École primaire Pinewood – annexe B	Pavage MGMT inc.	45 902,93 $	49 064,15 $
	Rawdon	Excavation Mailhot et Fils	66 000,00 $	70 545,26 $
	Franklin Hill	Entreprise Michele & Angelo Cardillo Ltée	134 700,00 $	143 228,25 $
	École secondaire de Joliette	Tiroux Excavation	28 094,40 $	30 029,19 $
	Joliette	Les Entreprises S. Brouillette et fils inc.	75 000,00 $	80 165,06 $
	Héritage	Tiroux Excavation	35 700,00 $	38 158,57 $

QUE l'engagement de ces fournisseurs de services soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport ou, en son absence, la direction du Service des ressources matérielles et du transport par intérim, soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

6.4 Service des affaires juridiques, corporatives et des communications

6.4.1 Règlement nº BL2009-CA-17 : Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – Autorisation de consultation

Règlement nº BL2009-CA-17 : *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* – Autorisation de consultation

CC-260930-CA-0011

ATTENDU QUE des modifications doivent être apportées au règlement nº BL2009-CA-17 : *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* (le règlement), pour tenir compte des réalités actuelles de la commission scolaire;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique a effectué un examen approfondi du règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur les modifications à la procédure nº BL2009-CA-17 : *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, tel qu'il apparaît au document nº CC-SWLSB-2026/09/30-CA-002;

ET QUE la consultation commence le 2 octobre 2026 et se termine le 2 novembre 2026, et qu'elle soit tenue auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier et de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier.

QU'un avis public soit donné conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ET QU'une copie de cette proposition de règlement soit envoyée à tous les conseils d'établissement et au comité de parents, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*.

La commissaire-parent Elena Ferrato appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

6.4.2 Nomination – Personne responsable du traitement des plaintes

Nomination

Personne responsable du traitement des plaintes

CC-260930-CA-0012

ATTENDU QUE l'article 24 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* prévoit qu'une personne responsable du traitement des plaintes soit désignée parmi le personnel de la commission scolaire par le conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Lorenzo Lagatta que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de Frédérique Gascon à titre de personne responsable du traitement des plaintes.

ET QUE la présente résolution demeure en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit remplacée.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

6.4.3 Politique relative à la dénomination ou au changement de nom des établissements de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – Autorisation de consultation

Politique relative à la dénomination ou au changement de nom des établissements de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Autorisation de consultation

CC-260930-CA-0013

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a demandé qu'une politique soit établie en ce qui concerne la dénomination ou le changement de nom des établissements de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la *Politique relative à la dénomination ou au changement de nom des établissements de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, telle qu'elle apparaît au document nº CC-SWLSB-2026/09/30-CA-003;

ET QUE la consultation commence le 2 octobre 2026 et se termine le 30 novembre 2026, et qu'elle soit tenue auprès des conseils d'établissement, du comité de parents, de l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL), du Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le Syndicat des professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – CSN et le SEPB-Québec-FTQ, section locale 577;

La commissaire-parent Tanya Minchella appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.0 Points d'information

7.1 Rapports des comités consultatifs

7.1.1 Comité de vérification

Aucun rapport n'est présenté.

7.1.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Aucun rapport n'est présenté.

7.1.3 Comité des ressources humaines

Aucun rapport n'est présenté.

7.1.4 Comité consultatif sur la réussite scolaire

Aucun rapport n'est présenté.

7.2 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Aucun rapport n'est présenté.

7.3 Rapports des commissaires-parents

7.3.1 Comité de parents

Aucun rapport n'est présenté.

7.3.2 Comité consultatif EHDAA

Aucun rapport n'est présenté.

7.4 Rapport de l'ACSAQ

Aucun rapport n'est présenté.

7.5 Rapport du comité central des élèves

Aucun rapport n'est présenté.

7.6 Séance du comité exécutif – Juillet et août 2026

Les résolutions approuvées au nom du conseil des commissaires sont comprises au fichier de la séance.

8.0 Période de questions (20 minutes)

Le président demande si les membres du public ont des questions concernant les points à l'ordre du jour de ce soir.

Le public n'a posé aucune question et la secrétaire générale confirme qu'il n'y a pas de questions en ligne.

9.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

10.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

11.0 Clôture de la séance

Clôture de la séance IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato de lever la séance.

CC-260930-CA-0014 La commissaire-parent Tanya Minchella appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20:26

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 28 octobre 2026

M^e^ Giovanna Ortona, secrétaire générale par intérim

James Di Sano, président